



CHAMBRE DES REPRESENTANTS  
DE BELGIQUE

BELGISCHE KAMER VAN  
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**  
AVEC  
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT  
DES INTERVENTIONS

**INTEGRAAL VERSLAG**  
MET  
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG  
VAN DE TOESPRAKEN

COMMISSION DE LA SANTE PUBLIQUE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA  
SOCIETE

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET  
LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE  
HERNIEUWING

**Mercredi**  
**20-11-2013**

**Matin**

**Woensdag**  
**20-11-2013**

**Voormiddag**

N-VA	<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
PS	<i>Parti Socialiste</i>
CD&V	<i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
MR	<i>Mouvement réformateur</i>
sp.a	<i>socialistische partij anders</i>
Ecolo-Groen!	<i>Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen!</i>
Open Vld	<i>Open Vlaamse Liberalen en Democraten</i>
VB	<i>Vlaams Belang</i>
cdH	<i>centre démocrate Humaniste</i>
FDF	<i>Fédéralistes démocrates francophones</i>
LDD	<i>Lijst Dedecker</i>
INDEP-ONAFH	<i>Indépendant - Onafhankelijk</i>

<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>		<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>	
DOC 53 0000/000	<i>Document parlementaire de la 53<sup>e</sup> législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>	DOC 53 0000/000	<i>Parlementair stuk van de 53<sup>e</sup> zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>
QRVA	<i>Questions et Réponses écrites</i>	QRVA	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>
CRIV	<i>Version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)</i>	CRIV	<i>Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)</i>
CRABV	<i>Compte Rendu Analytique (couverture bleue)</i>	CRABV	<i>Beknopt Verslag (blauwe kaft)</i>
CRIV	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)</i> <i>(PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)</i>	CRIV	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)</i> <i>(PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)</i>
PLEN	<i>Séance plénière</i>	PLEN	<i>Plenum</i>
COM	<i>Réunion de commission</i>	COM	<i>Commissievergadering</i>
MOT	<i>Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)</i>	MOT	<i>Moties tot besluit van interpellaties (op beigeleurig papier)</i>

<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>	<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>
<i>Commandes :</i>	<i>Bestellingen :</i>
<i>Place de la Nation 2</i>	<i>Natieplein 2</i>
<i>1008 Bruxelles</i>	<i>1008 Brussel</i>
<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.lachambre.be</i>	<i>www.dekamer.be</i>
<i>e-mail : publications@lachambre.be</i>	<i>e-mail : publicaties@dekamer.be</i>

## SOMMAIRE

Question de M. Franco Seminara à la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture sur "la mort de plusieurs chevaux touchés par la myopathie atypique" (n° 20649)

*Orateurs:* **Franco Seminara, Sabine Laruelle**, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture

Question de M. Franco Seminara au vice-premier ministre et ministre de l'Économie, des Consommateurs et de la Mer du Nord sur "le respect de la réglementation européenne concernant l'étiquetage des vins" (n° 20653)

*Orateurs:* **Franco Seminara, Sabine Laruelle**, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture

## INHOUD

Vraag van de heer Franco Seminara aan de minister van Middenstand, Kmo's, Zelfstandigen en Landbouw over "de dood van verschillende paarden door atypische myopathie" (nr. 20649)

*Sprekers:* **Franco Seminara, Sabine Laruelle**, minister van Middenstand, Kmo's, Zelfstandigen en Landbouw

Vraag van de heer Franco Seminara aan de vice-eersteminister en minister van Economie, Consumenten en Noordzee over "de naleving van de Europese regelgeving betreffende de etikettering van wijn" (nr. 20653)

*Sprekers:* **Franco Seminara, Sabine Laruelle**, minister van Middenstand, Kmo's, Zelfstandigen en Landbouw



COMMISSION DE LA SANTE  
PUBLIQUE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU  
RENOUVEAU DE LA SOCIETE

COMMISSIE VOOR DE  
VOLKSGEZONDHEID, HET  
LEEFMILIEU EN DE  
MAATSCHAPPELIJKE  
HERNIEUWING

du

van

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013

WOENSDAG 20 NOVEMBER 2013

Matin

Voormiddag

Le développement des questions et interpellations commence à 11.06 heures. La réunion est présidée par Mme Marie-Claire Lambert.

De behandeling van de vragen en interpellaties vangt aan om 11.06 uur. De vergadering wordt voorgezeten door mevrouw Marie-Claire Lambert.

**01** Question de M. Franco Seminara à la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture sur "la mort de plusieurs chevaux touchés par la myopathie atypique" (n° 20649)

**01** Vraag van de heer Franco Seminara aan de minister van Middenstand, Kmo's, Zelfstandigen en Landbouw over "de dood van verschillende paarden door atypische myopathie" (nr. 20649)

**01.01** Franco Seminara (PS): Madame la présidente, madame la ministre, ces dernières semaines, les graines présentes dans les fruits de l'érable apportées dans les prairies par des vents violents ont causé la mort d'une dizaine de chevaux en Belgique. Une étude réalisée aux États-Unis a démontré un lien entre la myopathie saisonnière, très semblable à la myopathie atypique, et une toxine présente dans les graines d'érable, selon les informations communiquées sur le site de l'AFSCA. L'Agence précise que d'autres études en cours tentent de confirmer cette hypothèse.

Il n'existe, pour l'instant, aucun remède spécifique contre cette maladie qui frappe généralement durant les périodes lors desquelles une chute de la température et de l'humidité sont constatées. Cette pathologie, qui entraîne de graves problèmes musculaires, touche toutes les races de chevaux. Le taux de mortalité s'avère souvent élevé, le décès survenant endéans les 72 heures.

L'AFSCA explique que la myopathie atypique n'est pas une maladie à déclaration obligatoire et qu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucune mesure légale de contrôle et de lutte.

Madame la ministre, d'après vos informations, des analyses récentes ont-elles confirmé un lien entre la myopathie atypique et une toxine présente dans les graines d'érable? Des mesures de contrôle ou de lutte contre cette maladie ont-elles déjà été exécutées en Belgique? Un cadre légal autour de cette problématique fait-il l'objet de discussions?

**01.02** Sabine Laruelle, ministre: Madame la présidente, monsieur Seminara, une étude scientifique publiée en 2012 par une

**01.01** Franco Seminara (PS): Werd het in een Amerikaanse studie aangetoonde verband tussen seizoensgebonden myopathie bij paarden en een in esdoornzaden voorkomende toxine bevestigd?

Er bestaat geen specifieke remedie tegen die spierziekte, waaraan veel paarden sterven en waarvoor er nog geen wettelijke maatregelen werden genomen. Wordt er overwogen om controle- of bestrijdingsmaatregelen te nemen en een wettelijk kader te creëren?

**01.02** Minister Sabine Laruelle: Een Amerikaanse studie uit 2012

équipe des États-Unis et confirmée en juin 2013 par l'Université de Liège avec qui elle collabore a identifié une métabolite toxique de l'hypoglycine A contenue dans la graine de certains érables comme cause probable de la myopathie atypique.

Des études supplémentaires sont néanmoins encore nécessaires pour expliquer le caractère très ponctuel mais également l'ampleur très irrégulière de l'apparition de cette maladie d'une année à l'autre. Elle concerne notamment les conditions de toxicité qui pourraient être liées à des facteurs climatiques. Ce n'est donc pas aussi direct que cela.

Les recherches ont notamment pour objectif d'établir une "météo" des myopathies, c'est-à-dire prévoir au plus juste le moment de l'apparition et prendre dès lors les mesures adéquates, étant donné que les graines n'ont pas la même toxicité chaque année. L'idée est de pouvoir déterminer quand il y a risque, en fonction des facteurs climatiques et la présence de tel et tel élément, ce qui permettrait aux détenteurs de chevaux de les rentrer à l'écurie ou de les changer de prairie.

Cette maladie n'a pas fait l'objet de mesures de contrôle officielles dans le passé. Elle ne fait pas partie de la liste des maladies officielles fixée par la législation européenne. Ce n'est pas une zoonose. Un réseau d'alerte informel a été créé par des vétérinaires et des scientifiques de différents pays européens dont les facultés de médecine vétérinaire de Liège et de Gand. Un site internet a été créé dans le but de recenser les différents cas, de transmettre les messages d'alerte et d'informer les propriétaires et les vétérinaires sur la maladie et les mesures préventives ad hoc.

Les informations sont initiées par la Faculté de médecine vétérinaire de Liège et relayées par la Faculté de médecine vétérinaire de Gand ainsi que par tous les moyens de communication possibles, notamment les organisations professionnelles concernées, dans le but de toucher, informer et sensibiliser l'ensemble des détenteurs de chevaux.

Il n'y a pas de cadre légal en discussion aujourd'hui vu qu'il ne s'agit pas d'une maladie à déclaration obligatoire.

**01.03 Franco Seminara (PS):** Madame la ministre, les détenteurs de chevaux seront heureux d'entendre vos explications qui sont toujours précises et claires.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**02 Question de M. Franco Seminara au vice-premier ministre et ministre de l'Économie, des Consommateurs et de la Mer du Nord sur "le respect de la réglementation européenne concernant l'étiquetage des vins" (n° 20653)**

**02 Vraag van de heer Franco Seminara aan de vice-eersteminister en minister van Economie, Consumenten en Noordzee over "de naleving van de Europese regelgeving betreffende de etikettering van wijn" (nr. 20653)**

**02.01 Franco Seminara (PS):** Madame la ministre, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, la France a rendu obligatoire l'étiquetage des allergènes sur les bouteilles de vin afin de se placer en conformité

waarvan de resultaten in 2013 door de Universiteit de Liège werden bevestigd, heeft aangetoond dat de zaden van sommige esdoorns een toxische metabooliet bevatten. Bijkomende studies, onder meer om te bepalen wanneer het risico zich precies voordoet, zijn nodig om paardenbezitters toe te laten hun dieren te stallen of te verweiden.

Tot op heden werden er geen controlemaatregelen met betrekking tot die ziekte genomen. Evenmin is ze officieel vastgelegd in de Europese wetgeving. Europese dierenartsen en vorsers hebben wel een informeel waarschuwingsnetwerk met een bijbehorende website opgericht.

**02.01 Franco Seminara (PS):** Sinds 1 juli 2012 moeten in Frankrijk allergenen verplicht wor-

avec les exigences européennes.

La caséine, l'ovalbumine ou encore la lysozyme sont des substances allergènes contenues dans les oeufs et le lait et qui sont souvent utilisées lors du traitement du vin. L'avis publié en octobre 2011 par de l'Autorité européenne de sécurité des aliments souligne que ces résidus issus des œufs et du lait pourraient présenter des risques allergiques.

Le règlement de la Commission européenne vise à protéger les intérêts des consommateurs et des producteurs en fixant certaines modalités en lien avec l'organisation commune du marché du vin: la dénomination, la présentation et la protection de certains produits vitivinicoles. Il prévoit notamment que les boissons vitivinicoles affichent certaines caractéristiques du produit telles que le titre alcoométrique mais aussi la présence de sulfites.

Néanmoins, il apparaît que de nombreuses étiquettes présentes sur les bouteilles de vins en Belgique ne respectent pas ces obligations.

Madame la ministre, des contrôles sont-ils effectués dans notre pays afin de vérifier le respect des règlements de l'Union européenne en matière d'étiquetage du vin? Sur base du règlement européen susmentionné, la mention obligatoire indiquant la présence de sulfites figure-t-elle sur la majorité des bouteilles de vin vendues en Belgique? A l'instar de la France, est-il envisagé chez nous de rendre obligatoire l'étiquetage des allergènes sur les bouteilles de vin?

D'ores et déjà merci pour votre réponse.

**02.02** **Sabine Laruelle**, ministre: Monsieur Seminara, vous aviez adressé la question à mon collègue Vande Lanotte, mais j'y répondrai pour les aspects relevant de mes compétences, en ce qui concerne les missions réalisées par l'AFSCA.

Celle-ci contrôle l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées, notamment le respect de la réglementation en matière de présence d'allergènes, alors que le SPF Économie, qui dépend de mon collègue Vande Lanotte, lui, possède une compétence plus générale.

La mention des allergènes sur les bouteilles de vin fait partie des dispositions européennes harmonisées dans des règlements et qui sont donc d'application en Belgique. Ce n'est donc pas la France, seule, qui a décidé de cette mesure; tous les États membres sont soumis à cette obligation.

L'étiquetage des substances ou produits provoquant des allergies ou des intolérances alimentaires est donc obligatoire pour les vins, comme pour les autres denrées alimentaires préemballées.

Cette mention est obligatoire pour les sulfites depuis 2005 et depuis le 30 juin 2012 pour les dérivés du lait ou d'œufs. Cela dit, on peut se poser la question de savoir ce que les dérivés du lait ou d'œufs font dans le vin.

L'AFSCA contrôle l'étiquetage des denrées alimentaires sur la base des *check-lists* ciblant 14 groupes d'allergènes. En 2012, il y a eu environ 4 000 inspections chez des fabricants et distributeurs de

den vermeld op de etiketten van wijnflessen. In haar advies van oktober 2011 wijst de Europese Autoriteit voor voedselveiligheid erop dat in wijn aanwezige residu's van melk of eieren allergieën kunnen veroorzaken.

De verordening van de Europese Commissie in dat verband bepaalt dat op wijnflessen het alcohol-volumegehalte en de aanwezigheid van sulfieten moeten worden vermeld. Op de etiketten op heel wat wijnflessen in ons land wordt die verplichting echter niet nageleefd.

Worden er in ons land controles uitgevoerd op de inachtneming van de Europese voorschriften? Wordt de eventuele aanwezigheid van sulfieten vermeld op de flessen die in ons land worden verkocht? Denkt ons land eraan zoals Frankrijk een etiketteringsplicht in te voeren voor allergenen?

**02.02** Minister **Sabine Laruelle**: Overeenkomstig de Europese regelgeving inzake voorverpakte levensmiddelen, waaronder wijn, moeten de in het product aanwezige allergenen op het etiket vermeld worden. Sinds 2005 moet de aanwezigheid van sulfieten vermeld worden en sinds 30 juni 2012 geldt dat eveneens voor melk- en eiderivaten.

In 2012 was 93 procent van de 4 000 door het FAVV uitgevoerde controles met betrekking tot 14 allergeengroepen conform (er zijn geen specifieke gegevens voor wijn beschikbaar) en beantwoordden 105 stalen aan de norm voor sulfiet.

Er is derhalve geen reden om een wetgevend initiatief te nemen.

denrées alimentaires préemballées, parmi lesquelles le vin. De ces 4 000 inspections, 93 % des contrôles étaient conformes. Cela dit, nous n'avons pas de données quant à la conformité du vin en particulier.

L'AFSCA recherche également la présence de sulfites dans le vin depuis de nombreuses années. En 2012, par exemple, 105 échantillons analysés étaient conformes et les modalités d'étiquetage, y compris les allergènes, sont donc déjà fixées dans la réglementation européenne. Par conséquent, nous ne devons pas prendre de mesures spécifiques en Belgique étant donné que nous sommes déjà tenus par cette obligation européenne.

**02.03 Franco Seminara (PS):** Madame la présidente, madame la ministre, c'est toujours la même démarche qui me pousse à vous poser des questions: l'intérêt général de nos citoyens pour les bonnes choses. Merci, madame la ministre.

*L'incident est clos.*

*Het incident is gesloten.*

La **présidente**: Madame la ministre, nous n'avons pas de nouvelles de M. Balcaen, sa question n° 20428 est reportée. M. Gilkinet demande le report de sa question n° 20606 car il préside pour l'instant la commission des Finances.

De **voorzitter**: Vraag nr. 20428 van de heer Balcaen wordt uitgesteld. Hetzelfde gebeurt met vraag nr. 20606 van de heer Gilkinet.

*La réunion publique de commission est levée à 11.18 heures.*

*De openbare commissievergadering wordt gesloten om 11.18 uur.*